



Marc Dambre, Michel P. Schmitt et Marie-Odile André (dir.)

La France des écrivains Éclats d'un mythe (1945-2005)

Presses Sorbonne Nouvelle

La France des Belges

Paul Dirx

Éditeur : Presses Sorbonne Nouvelle
Lieu d'édition : Paris
Année d'édition : 2011
Date de mise en ligne : 7 mars 2017
Collection : Fiction/Non fiction XXI
ISBN électronique : 9782878547528



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2011

Référence électronique

DIRKX, Paul. *La France des Belges* In : *La France des écrivains : Éclats d'un mythe (1945-2005)* [en ligne]. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2011 (généré le 09 mai 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/psn/549>>. ISBN : 9782878547528.

La France des Belges

Paul Dirkx

J'ai été élevé dans l'adoration de cette France dont une ligne rouge nous séparait [...] Quand il faisait beau, notre mère nous conduisait, ma sœur et moi, sur les hauteurs de Spiennes. Les champs s'étendaient à l'infini devant nous, vers le sud, et nous ne voyions que des blés, des blés. Mais ma mère levait la main vers ces étendues et, d'une voix toute changée par l'amour : « Regardez, mes enfants, disait-elle, là, là, la France. »

Charles Plisnier, écrivain belge immigré en Île-de-France¹

Mais d'où vient que [les écrivains belges] n'interrogent qu'eux-mêmes, à perte de vue, [qu'il ne s'en trouve presque aucun] à mettre les points sur les «i», à cerner le problème non plus en fonction de sa biographie, mais à des fins d'analyse ?

René Kalisky, dramaturge belge immigré à Paris²

La domination politico-littéraire française

Il y a une douzaine d'années, un haut fonctionnaire français en poste à Bruxelles trahissait, pour ainsi dire, sa patrie en publiant anonymement un « Recueil des nombreuses absurdités écrites sur la Belgique par les écrivains français³ ». Ce bêtisier, qui faisait la part belle au Baudelaire de *La Belgique déshabillée*, semble jusqu'à présent ne pas avoir eu d'équivalent rédigé par un Belge. D'une manière générale, une fois passées les premières décennies de consolidation de l'indépendance du royaume (1830) et mis à part certains épisodes de tensions diplomatiques, la France n'a guère été prise pour cible par les intellectuels d'« outre-Québécois », y compris pendant la vague de violences « belgophobes » dans les années 1890-1910 ou pendant les périodes d'acmé des « histoires belges » au xx^e siècle⁴. La

1. Cité in Jean ROUSSEL, *La Vie et l'œuvre ferventes de Charles Plisnier*, Rodez, Éditions Subervie, 1957, p. 28.
2. René KALISKY, « Belgique ? Le pays le plus imaginaire du monde », *La Quinzaine littéraire*, 1^{er} janvier 1981, p. 11.
3. Recueil précédé d'un « Dictionnaire des idées reçues » françaises sur la Belgique (Anonyme, *Paris-Bruxelles, l'Annexion*, Bruxelles, Le Cri, 1997).
4. Auxquelles fut le plus souvent riposté avec une (auto)dérision bon enfant permettant à ses auteurs de manifester sans en avoir l'air une preuve de supériorité intellectuelle belge (par exemple Stéphane STEEMAN et Yves DUVAL, *Les Belges répondent aux Français*, Bruxelles, Paul Legrain, 1987). Sur le fonctionnement des « histoires belges », voir Rainier GRUTMAN, « Le Belge en idiot de famille », Jean-Jacques LEFRÈRE et Michel PIERSSENS (dir.), *Les Têtes de Turc. Charles Baudelaire, les Belges, Edgar Bérillon, Emile Zola, [e.a.]*, Tusson, Du Lérot, 2004, p. 93-101.

critique antifrançaise caractérise encore moins les écrivains francophones¹, chez qui l'on trouvera plus aisément des textes élogieux dont la forme accomplie est le lyrisme francolâtre des écrivains « rattachistes », tels le romancier Charles Plisnier se faisant tribun dans la presse littéraire parisienne ou le poète Marcel Thiry chantant en pèlerin de Waterloo « ma France », « Belle patrie », « manteau immortel de la France », etc.² En attendant que le regard belge sur la France fasse l'objet d'études plus systématiques³, il semble bien que l'« amitié franco-belge » soit à toute épreuve. Cela peut paraître étonnant quand on songe que la domination française affecte de nombreux secteurs de la société belge, et même s'est amplifiée au cours des dernières décennies, notamment dans les domaines de l'économie, de la finance, de la politique et de la culture, à commencer par l'édition⁴ et la littérature.

Par « domination », on entend ici la capacité des uns à imposer tout ou partie de leurs catégories d'organisation du monde aux autres, la plupart du temps en n'ayant plus besoin de leur faire subir une contrainte ouvertement violente. La survivance de la contrainte aux conditions qui l'ont produite finit par amener ceux au détriment desquels elle s'exerce à l'ignorer en tant que contrainte. En littérature de langue française, ce mécanisme a été décortiqué surtout par certains écrivains dits « post-coloniaux » (par exemple antillais, comme Edouard Glissant ou Patrick Chamoiseau). Or rien de tel ou presque dans le cas de la Belgique littéraire francophone. Depuis la mise sur pied d'une institution littéraire nationale à partir des années 1840, les écrivains belges francophones n'ont cessé au contraire de s'en prendre quasi exclusivement à eux-mêmes, au public belge béotien, au critique belge trop ou pas assez francophile, à l'État belge artificiel, etc. Cette autocritique caractérise notamment le débat, plus vieux que l'État lui-même, sur l'identité littéraire nationale, véritable sous-genre autochtone dédié à la sempiternelle question de l'appellation : « littérature belge de langue française ou littérature française de

1. On cherchera en vain les entrées « France » ou « Français » dans un lexique personnel publié récemment par un écrivain belge installé à Paris depuis 1983, alors qu'y figurent « Francisant », « Franco-Belge », « Franconie », « Francophile », « Francophonie » et « Fransquillon » (Patrick ROEGERS, *Le Mal du pays. Autobiographie de la Belgique*, Paris, Éd. du Seuil, 2003 ; on trouvera une évocation intéressante de la France vue par le Belge moyen vu par Roegiers aux pages 439-441).
2. Marcel THIRY, *Lettre du cap. Suivie d'autres tons*, Bruxelles, André De Rache, 1977, p. 9, 10 et 11.
3. Les historiens commencent à peine à s'intéresser à cette question (voir Catherine LANNEAU, *L'Inconnue française. La France et les Belges francophones (1944-1945)*, Bruxelles – Bern – Berlin – Francfort – New York – Oxford – Vienne, P.I.E. Peter Lang, 2008).
4. Voir Yves WINKIN et Pascal DURAND, « Des éditeurs sans édition. Genèse et structure de l'espace éditorial en Belgique francophone », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 130 (décembre 1999), p. 48-65.

Belgique¹ ? » Elle imprègne un flot permanent de prises de position qui ne sont souvent guère plus que des effets typiques, parfois caricaturaux, d'une domination culturelle. Mais c'est la constance et la dureté du dénigrement de soi qui frappent. Elles sont inversement proportionnelles à la faible attention portée au versant français des « relations littéraires franco-belges », lesquelles, déshistoricisées et désocialisées, passent généralement pour des évidences ou des fatalités.

C'est que la domination française s'exerce avec une force et une efficacité toutes particulières dans cette contrée « francophone » qui est la plus proche de Paris et la plus exposée à subir l'ascendant du système de socialisation exceptionnellement centralisé et centralisateur dénommé « France ». Tant et si bien que la Belgique a toujours suscité la convoitise des autorités françaises, lesquelles n'ont cessé de nourrir à son endroit des projets d'annexion totale ou partielle, en particulier sous le Second Empire, sous Vichy et depuis que le « fédéralisme » belge a commencé en 1970 à rendre chaque jour un peu moins improbable la scission du pays en deux États indépendants. En outre, dans plus d'un domaine (diplomatie, science, bibliothéconomie, grammaire, certains arts visuels comme le cinéma ou la bande dessinée), la Belgique s'est montrée de taille à concurrencer la France sur le terrain de ce que celle-ci considère comme sa langue propre, ciment de son unité nationale, tout en prônant un universalisme « français » où ce qualificatif n'est plus censé désigner une entité nationale mais, presque subrepticement, une langue-culture internationale. Les ambivalences de ce *franco-universalisme* concernent en premier lieu la « littérature française », dont la langue est non seulement le matériau, mais l'enjeu même de ce qu'elle produit de singulier, surtout depuis l'autonomisation de la littérature au milieu du XIX^e siècle. Non seulement un enjeu littéraire, mais un enjeu politique en tant que principal véhicule du franco-universalisme. Qui plus est, la légitimité de ce système littéraire « français » s'étant étendue aux quatre coins du monde, elle contribua à faire de Paris la capitale des capitales littéraires². Autant de facteurs qui se renforcent mutuellement et font de la littérature produite

1. Le romancier Pierre Mertens, le promoteur littéraire du concept de belgitude lancé en 1976, est un des rares écrivains à identifier l'autocritique belge francophone « comme un des beaux-arts et genre littéraire de prédilection » du pays (« Pour en finir avec la Belgitude », in Hugues DUMONT, *et al.*, *Belgitude et crise de l'État belge. Actes du colloque organisé par la Faculté de droit des Facultés universitaires Saint-Louis le 24 novembre 1988*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 1989, p. 239-248, p. 245). Cette autocritique n'est pas étrangère aux fameuses *Chasses aux belgicisms*, dont on trouve déjà des ancêtres dès le début du XIX^e siècle : « Les auteurs vous souhaitent bon amusement et vous engagent à poursuivre la chasse sur nos terres belges, si giboyeuses comme vous allez en juger » (Joseph HANSE, Albert DOPPAGNE et Hélène BOURGEOIS-GIELEN, *Chasse aux belgicisms*, Gembloux, Duculot, 1976, p. 15 ; ouvrage couronné par l'Académie française). Ces mêmes auteurs, inventeurs en 1972 des championnats d'orthographe, ont incité en 1985 Bernard Pivot à introduire ceux-ci en France.
2. Sur tous ces points, voir Paul DIRKX, *Les « Amis belges ». Presse littéraire française et franco-universalisme*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 10-17.

par les Belges francophones un des secteurs où la domination inséparablement littéraire et politique de la France pèse d'un poids aussi exceptionnel que minimisé, voire savamment dénié. Pareille concentration de facteurs d'intériorisation de la *doxa* politico-littéraire française, entretenue par toutes les expressions instituées du doute (ou de l'affirmation) de soi, explique en grande partie la quasi-absence d'analyses littéraires belges relatives à la domination littéraire française¹.

Les effets antinomiques de la domination

Domination qui place pourtant les écrivains belges francophones dans une situation de dilemme peu confortable. D'une part, ces écrivains sont incités, depuis leur naissance et tout au long de leur « littérisation² », à adhérer aux modèles littéraires hexagonaux, c'est-à-dire à les admirer – admiration sans borne institutionnelle, puisque le fait que l'École belge francophone n'ait jamais imposé le moindre enseignement en matière de littérature indigène en langue française et rende au contraire obligatoire l'apprentissage des auteurs français, conduit à une situation où la propension à assimiler sur le registre admiratif la production et les règles de l'art françaises ne connaît guère de limites instituées ou, plus exactement, où cette propension est instituée de fait. Fondés sur l'universelle clarté de la triade Langue-Littérature-Nation, triade associée à la générosité révolutionnaire plutôt qu'à l'ambition herderienne, ces modèles tendent à s'imposer à tous avec la force de l'évidence. Abstraction faite de certains moments de frictions franco-belges, rares sont les écrivains belges pour qui la France n'incarne pas un « idéal de civilisation³ », et il n'est pas jusqu'aux écrivains nationalistes, aujourd'hui à peu près disparus, qui n'y aient vu une « seconde patrie⁴ ».

1. On parle bien ici d'analyses *littéraires*, et non scientifiques. Plusieurs travaux montrent que bon nombre d'écrivains, tel Marcel Proust, se sont faits les analystes des rapports sociaux de leur temps tout en faisant œuvre littéraire (par exemple, Jacques DUBOIS, *Pour Albertine. Proust et le sens du social*, Paris, Éd. du Seuil, 1997).
2. C'est ainsi que nous avons proposé d'appeler la socialisation spécifiquement littéraire (Paul DIRKX, *op. cit.*, p. 9-10), au cours de laquelle une personne se familiarise avec certains fondements de la littérature (rapport particulier à l'écriture, à la narration, à la fiction, aux genres, etc.) et intériorise une structure de perception plus ou moins ajustée à la réalité de la littérature qu'elle connaîtra éventuellement de l'intérieur en tant qu'écrivain.
3. Voir par exemple l'écrivain-député socialiste Louis Piérard en 1940, lequel citait lui-même le discours de réception du peu progressiste cardinal Mercier à l'Académie des sciences morales et politiques à Paris (Louis PIÉRARD, « Les deux Patries des Belges », *Notre Combat* 2, 15 (avril 1940), p. 1-17, p. 13).
4. Voir le recueil de prises de position de Stefan GROSS et Johannes THOMAS (éds.), *Les Concepts nationaux de la littérature. L'exemple de la Belgique francophone. Une documentation en deux tomes. Tome 2 : 1880-1980*, Aix-la-Chapelle, Alano Verlag / Rader Publikationen, 1989, *passim*. Les choses ont sans doute évolué de nos jours, mais il faudrait vérifier dans quelle mesure.

D'autre part, ces mêmes écrivains belges francophones, citoyens d'un pays aussi dépourvu de Nation unique, de Langue distincte et de Littérature commune, ont tout pour douter de leurs propres originalités, qu'ils méconnaissent très généralement comme les indices objectifs du caractère arbitraire de la triade Langue-Littérature-Nation. On comprend que, l'exigüité du marché national (surtout éditorial) aidant, ils aient été toujours plus nombreux à s'identifier aux modèles hexagonaux (et à une « littérature française de Belgique ») qu'à adhérer à une singularité locale peu légitime (et à une « littérature belge de langue française »). Toutefois, identification « française » et adhésion « belge » étant aussi problématiques l'une que l'autre, la première impliquant une perte d'identité politique et la seconde une perte de légitimité littéraire, c'est à un véritable dilemme que l'on a affaire, qui tantôt tend à « perturber » l'écriture (chez Franz Hellens, Henri Michaux, etc.), tantôt à la « stimuler » (chez Michel de Ghelderode, Christian Dotremont, Jean-Pierre Verheggen, etc.).

Appartenir ou non à la « littérature française » est un enjeu concurrent de celui d'une définition tant soit peu autonome des pratiques littéraires locales. La question de l'appartenance « française » entrave sans cesse la production d'un *nomos* littéraire, d'une « loi » fondatrice de la croyance collective en une *autonomie* littéraire¹ malgré tout possible, capable d'engendrer, contre le franco-universalisme d'apparence anhistorique, un consensus collectif sur un minimum de spécificités historiques et littéraires et sur un minimum de désintéressement à l'égard des profits littéraires parisiens. La domination littéraire française a ainsi pour effet, tout comme dans d'autres parties de la « francophonie » littéraire et de la France elle-même, de nourrir un *antinomos* littéraire, une force juridique contrariant le développement d'un *nomos* littéraire endogène. Cette domination entretient donc une *antinomie* littéraire ou coexistence de deux principes littéraires constituant exclusifs l'un de l'autre².

Le concept d'antinomie oblige à penser ensemble ce qui ne l'est que rarement, à saisir en un seul mot un investissement littéraire local inversement proportionnel à l'investissement dans la réalité littéraire internationale, « française ». Il désigne cette combinaison à chaque fois unique entre deux forces aussi inconciliables qu'inséparables, solidaires dans leur contradiction même. Dans la mesure où l'antinomie littéraire caractérise chacune des positions de l'espace littéraire belge

1. Sur le *nomos* du champ littéraire français, voir Pierre BOURDIEU, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Éd. du Seuil, 1992, p. 298 et suiv.
2. En fait, cette antinomie littéraire s'ajoute à l'antinomie qui fragilise déjà à tout moment n'importe quel espace littéraire, où la « pureté » littéraire est toujours menacée par la présence de logiques hétéronomes (politiques, économiques, religieuses et médiatiques). Autrement dit, en Belgique francophone (et néerlandophone, relativement aux Pays-Bas), non seulement les *antinomos* politique, économique, etc. pèsent sur l'écriture « pure », mais les logiques hétéronomes y sont en outre d'ordre littéraire.

francophone, elle est ce qui délimite cet espace et, partant, ce qui permet au chercheur d'en analyser les particularités, notamment scripturales. La tripartition de l'histoire littéraire belge francophone en une phase « centrifuge » (phase d'éloignement du centre parisien, de 1830 à 1920), une phase « centripète » (1920-1970) et une phase « dialectique » (depuis 1970), selon un schéma proposé en 1981 par le Belge Jean-Marie Klinkenberg et encore régulièrement utilisé aujourd'hui¹, laisse s'échapper au moins une partie de la complexité antinomique. Pareille succession de phases empêche de tenir ensemble les forces « centripètes » et « centrifuges » et interdit de saisir finement l'évolution, la coprésence de ces forces ne cessant de produire des effets « dialectiques » qui leur sont irréductibles et qui restent souvent à (re)découvrir². Ainsi, tout échafaudage littéraire « belge », national ou autre, a pour caractéristique première d'être fragilisé de l'intérieur par l'antinomie littéraire.

Il est fragilisé par l'antinomie littéraire, et donc entre autres par la France politico-littéraire et plus spécialement par « la France », élément clef de la *doxa* politico-littéraire belge. Pour mieux se rendre compte de son efficace mentale, on devrait à la limite hypostasier « la France » en l'écrivant en un mot, à la façon de Lacan parlant de « lalangue³ ». « La France » est au cœur d'une grille de lecture – et d'écriture – mythifiante, à travers laquelle l'écrivain belge francophone tend à déréaliser encore plus les aspects hégémoniques d'une réalité que les structures sociales en général lui ont appris à idéaliser par la famille, l'École, etc. interposées et en association plus ou moins directe avec l'axiologie franco-universaliste. En

1. Jean-Marie KLINKENBERG, « La production littéraire en Belgique francophone. Esquisse d'une sociologie historique », *Littérature* 44 (décembre 1981), p. 33-50 (la « phase centrifuge » y est appelée « centripète » et vice-versa). Ce schéma ternaire structure un livre plus récent du même auteur, coécrit avec Benoît Denis : *La Littérature belge. Précis d'histoire sociale*, Lovreval, Labor, 2005.
2. Dès 1886, en pleine « phase centrifuge », voit le jour l'importante revue symboliste *La Wallonie* dirigée par Albert Mockel ainsi que, à partir de 1890, par Henri de Régnier. Elle est notamment destinée à faire pièce au caractère dominant belgo-flamand sur lequel certains font reposer la construction littéraire nationale. Au tournant du siècle, s'affirme un mouvement de défense et illustration de la langue française qui bientôt, à coups de « Congrès internationaux pour l'extension et la culture de la langue française », de collections telle la « Bibliothèque de propagande de la Belgique française », etc., va s'employer « à refouler le pangermanisme en général « et, en particulier, le flamingantisme », à opposer aux aspirations hégémoniques de certains Flamands les droits séculaires de la langue et de la culture françaises dans toutes les provinces belges » (Maurice WILMOTTE, *L'Équation flamand = belge*, Bruxelles, Éditions de la Belgique française, 1911, troisième de couverture). L'écheveau des effets de l'antinomie, même en ces temps de gloire de Verhaeren et de Maeterlinck (qui recevra le prix Nobel en 1911), est plus inextricable encore et devrait être davantage (ré)examiné pour évaluer correctement les diverses forces en présence.
3. Depuis son séminaire inédit du 4 novembre 1971 (<http://www.ecole-lacanienne.net/stenos/seminaireXIX/1971.11.04.pdf>).

ce sens, « la France » est un mythe littéraire structural, une matrice de vision et d'action qui incite à (se) raconter des histoires (*muthos*) plus ou moins positives (et d'abord à propos de la réalité littéraire française), en contrepoint de certains effets de la domination française qui le sont beaucoup moins.

Mais comme l'antinomie propre à l'espace littéraire belge francophone instille dans tout scénario d'accomplissement de soi comme écrivain (« français ») une dose plus ou moins forte de doute de soi, le mythe de « la France » structure et est structuré par un second mythe qui en est le pendant négatif ou qui du moins en reprend en les inversant un certain nombre de traits, à savoir le mythe de « la Belgique¹ ». « La Belgique » (« labelgique ») s'oppose ainsi à « la France » comme le petit au grand, le plat au saillant, l'artificiel au naturel, l'obscur au clair, le médiocre au prestigieux, l'histoire longue à l'histoire courte et à courte vue, etc. Alors qu'elle n'est qu'une fiction (*muthos*) qui en cache une autre, « la Belgique » est généralement vécue² comme la face cachée, réelle et décevante, d'une Belgique considérée comme foncièrement fictive. Elle désigne un endroit plus ou moins maudit où il serait insensé de vouloir trouver, sans l'aide de « la France », ce que « la France » offrirait universellement et en exclusivité : un statut d'écrivain (c'est-à-dire d'écrivain « français »). Et si l'on n'est pas à même d'aller chercher ce statut sur place, en France et de préférence à Paris, la conjugaison des deux mythes en une sorte de mythe de Tantale littéraire vécu au quotidien conduit les écrivains à imaginer des sorties de secours plus fantasmatiques. Ainsi certains, en fonction de leur littérisation, en viennent-ils à prétendre au statut d'écrivain (« français ») en arguant que « la France » englobe la Belgique francophone ou qu'il est possible de servir à distance l'institution littéraire parisienne – deux choses qui, en même temps, sont tout à fait exactes, du point de vue parisien.

Le couple mythologique « France-Belgique » alimente ainsi et est alimenté par des histoires que « tout le monde » semble s'accorder à (se) raconter, voire à coucher sur le papier. Il n'est pas rare que ces histoires se fixent en allégories qui achèvent de leur donner une allure de vérités avérées. Ainsi de l'allégorie du trésor, qui est la version symétrique de l'allégorie française de la mission civilisatrice de la France : on y voit « la France » – synecdoque de Paris – figurer sous les espèces d'un patrimoine que chaque région francophone s'ingénie de temps immémorial à venir enrichir. Cette allégorie est de toutes les époques. En 1882, un critique belge l'utilise en énonçant dans la foulée son fondement, à savoir le caractère « naturel »

1. « La Belgique », à son tour, est systématiquement rapportée à « la France » : « Cette tendance locale [...] à ne nous définir ici que par rapport à autrui » est à ce point devenue systématique que Pierre Mertens la qualifie d'« absolument névrotique » (art. cit., p. 241). « La Belgique » est pour lui le produit d'une « mythomanie négative » (*ibid.*, p. 246).
2. Par exemple, dans la plupart des publications d'auteurs belges, écrivains ou non, que nous avons cités.

de la précellence française¹. En 1937, le *Manifeste* du Groupe du Lundi, cénacle de vingt et un écrivains confirmés qui militent pour une « littérature française de Belgique » (Plisnier, Thiry, Hellens, Ghelderode, Poulet, etc.), postule que la littérature hexagonale est « naturellement plus abondante, plus variée, plus riche en talents² ». Après la guerre, le « lundisme » ne fera que gagner du terrain en s'alliant à un néoclassicisme incompatible avec la moindre référence à la Belgique. Il conduira certains écrivains, dont Plisnier, auréolé du prix Goncourt 1937, ou la lauréate du Goncourt 1952 Béatrix Beck, également installée à Paris, à nier dans la presse littéraire parisienne l'existence d'une « littérature belge » et d'une « nation belge », en prenant appui notamment sur l'allégorie du trésor de la littérature française. Le soubassement de cette allégorie ne sera jamais véritablement et en tout cas jamais durablement remis en cause, pas même par les partisans de la « belgitude » des années 1975-1985³.

Toujours selon cette allégorie, le prestige inégalable de la Ville lumière n'empêche en rien les autres régions françaises (Bretagne, Lorraine, etc.) ou « françaises » (Belgique, Suisse romande, Québec, etc.) de contribuer chacune de manière équitable au trésor qui s'y concentre « naturellement », ni chacune d'avoir autant de perspectives de récompense que toutes les autres. Pour se voir récompensées, il leur suffit de produire une quantité suffisante de chefs-d'œuvre. La métaphore « lundiste » du trésor révèle ainsi une conception politique peu analysée de « la France » où féodalisme et égalitarisme à base ethnique font bon ménage. Conception que l'on serait tenté d'appeler « fantaisiste », si elle n'était en réalité partagée par de nombreux auteurs français et si elle ne bénéficiait *a priori* d'une sorte d'immunité littéraire en tant qu'allégorie, produit irréprochable parmi d'autres de la disposition proprement littéraire à l'affabulation. D'autant plus que dans cette allégorie, « la France » se confond sans cesse avec « la France littéraire », à la faveur de dérapages sémantiques plus ou moins (in)contrôlés. C'est de cette France non pas irréaliste, mais déréalisée et donc susceptible de passer pour réelle et de produire des effets dans le réel, que de nombreux écrivains belges se sont

1. « [...] si les œuvres françaises accaparent toutes les faveurs, c'est que naturellement elles ont une étiquette » (Francis NAUTET, « Des difficultés d'une littérature nationale », *Revue de Belgique* 1882, cité in Stefan GROSS et Johannes THOMAS, *op. cit.*, p. 8). Dix ans plus tard, le même Nautet se fera le premier historien des « lettres belges de langue française » (*Histoire des lettres belges de langue française*, Bruxelles, C. Rozez), illustrant à nouveau le fait que les deux tendances, disons « francophile » et « belgophile », cohabitent selon un complexe de facteurs à analyser finement.
2. [Groupe du Lundi], *Manifeste*, Bruxelles, Imprimerie Van Doorslaer, 1937.
3. Ce mouvement aussi médiatisé qu'éphémère coïncide avec l'essor de travaux universitaires attentifs aux déterminants sociaux de la littérature francophone en Belgique. Ceux de Marc Quaghebeur et de Jean-Marie Klinkenberg s'attachent à déconstruire le discours « lundiste », l'un penchant pour une littérature belge de langue française, l'autre pour une littérature française de Wallonie.

autorisés pour écrire, à l'instar des « lundistes », qu'« il tombe sous le sens » que « la Belgique de Maeterlinck et de Baillon fait partie intégrante de cette entité, indépendante de toutes les frontières, qu'est la France littéraire »¹.

« La France » des Belges de France

Toutes ces hypothèses prennent un relief particulier quand on considère le cas de ceux et de celles qui furent en position d'aller chercher ou conforter leur statut d'écrivain (« français ») sur place, en émigrant vers la France. L'émigration littéraire est en effet la matérialisation, la *somatization* de la tendance à l'identification au modèle de l'« écrivain français », au détriment de l'illusion inverse selon laquelle le jeu littéraire peut légitimement être joué sur place, en Belgique. Depuis 1944, ce sont ainsi une centaine d'écrivains belges qui se sont ajoutés à la quarantaine de compatriotes déjà installés en (Île-de-)France. Tous inclinaient à se donner plus de chances d'obtenir une légitimité au-dessus de tout soupçon, notamment en tentant d'échapper au plus redoutable des effets de l'antinomie : l'insécurité littéraire et l'incertitude que celle-ci fait planer sur le statut d'écrivain (« français »).

Pour chacun de ces écrivains, il faudrait examiner le rôle plus ou moins prégnant que le mythe politico-littéraire de « la France » a joué dans sa propension à émigrer, que le départ pour la France ait été finalement « choisi » ou non (une trajectoire d'écrivain n'étant pas une simple affaire de « choix », comme on le voit). Pour ce faire, il conviendrait de retracer la genèse de ce mythe inséparablement personnel et collectif, bref structural, en rapport avec son repoussoir belge (« la Belgique ») et avec le type de littérisation vécue en Belgique². Après quoi il serait nécessaire d'examiner l'évolution de cette grille de lecture et d'écriture qu'est « la France » une fois passé le cap de la migration, qui est une « transplantation » selon le mot de Dominique Rolin³, autrement dit un bouleversement (y compris littéraire) et une confrontation, parfois douloureuse ou difficile comme dans le cas d'un Henri Michaux⁴, entre ce mythe et la réalité. Il y va en effet d'un profond changement dans les conditions d'écriture et de lecture. D'une part, les conditions

1. À toutes fins utiles, on précisera qu'il s'agit ici non pas de dire que la Belgique n'en fait pas partie intégrante, ni de suggérer quelque autre thèse, mais d'examiner une *doxa* littéraire et critique fondée notamment sur certains mythes à analyser.
2. L'écrivain a-t-il reçu en Belgique une littérisation primaire seulement (cas plutôt rare) ou s'est-il aussi investi dans les milieux littéraires locaux et a-t-il connu de ce fait un début de littérisation secondaire, sur des bases sensiblement différentes que celles que l'on peut trouver en France quant au rapport à la langue, la lecture, l'écriture, la narration, l'imaginaire langagier, l'autorité, la société et ses composantes, l'histoire ou encore l'art et la littérature ?
3. Entretien de Paul Dirkx avec Dominique Rolin, le 23 mars 1993.
4. Voir David VRYDAGHS, *Michaux l'insaisissable. Socioanalyse d'une entrée en littérature*, Genève, Droz, 2008, p. 29-55. Un autre exemple serait l'éditeur Robert Denoël.

de socialisation et de littérisation (secondaire) se transforment complètement, fût-ce assez « spontanément » pour certains aspects (la langue « commune »). D'autre part, l'immigré est amené, plus ou moins inconsciemment, c'est-à-dire dans sa pratique, à s'ajuster à une nouvelle configuration de problématiques poétiques, esthétiques, génériques, etc., en partie déjà intériorisée en Belgique mais en partie seulement, et parfois sur des bases fragiles (comme chez Michaux). Cette immigration-là est donc aussi, comme toutes les autres, objectivement délicate, quoique le plus souvent déniée comme telle par ceux qu'elle concerne, qui l'ont le plus souvent désirée (sans lui donner le nom d'« immigration », par trop explicite et donc indigne), ce qui n'est par exemple pas ou moins le cas des écrivains accusés de collaboration pendant la Seconde Guerre mondiale et qui ont « choisi » de prendre la route de Paris de manière inattendue ou du moins précipitée : Robert Poulet, Félicien Marceau (alias Louis Carette¹), Claude Elsen (alias Gaston Derycke), Jean Libert et Gaston Vandenpanhuysse (auteurs de romans d'aventures qu'ils signaient Paul Kenny), etc.

Pourtant, dans les métatextes, la tonalité générale est à la dénégation. Pour peu qu'ils en parlent, les écrivains immigrés présentent leur arrivée en France comme un fait contingent, tout sauf une immigration. Ils s'abstiennent d'adresser à leur pays d'adoption des éloges par trop appuyés et se contentent en général de communier dans la mythologie ambiante, évitant autant que possible d'attirer l'attention sur leur nationalité (plus de vingt d'entre eux se feront naturaliser Français), par exemple en n'intervenant que rarement dans la lutte politico-culturelle permanente pour la redéfinition de « la France » et de son « génie » singulier. Les textes, surtout en prose, observent une discrétion analogue². La diégèse évoque d'ordinaire une France un peu schématique, simplifiée sans excès stéréotypique, car la

1. Comme l'explique André Roussin dans sa réponse au récipiendaire Félicien Marceau, parrainé par Maurice Schumann et René Clair, la carrière « véritable » de Marceau ne commença qu'en 1948, avec la parution à Paris du roman *Chasseneuil ou La Nouvelle Mélusine* (en réalité, l'écrivain, également journaliste et éditeur, avait déjà publié, pendant la guerre à Bruxelles, trois livres). C'est le général de Gaulle lui-même qui décida de lui accorder la nationalité française en 1965. Signalant aussi une lettre de soutien du « baron Jaspar qui fut baptisé “le premier résistant belge” », Roussin conclut que l'Académie française n'a pas à revenir sur une condamnation (condamnation par contumace à quinze ans de travaux forcés) d'autant plus imméritée que le « destin ne s'acharnait si durement sur [Marceau] que pour [lui] offrir aujourd'hui, après ce détour cruel, le fauteuil voluptueux de l'Immortalité ». L'intéressé, quant à lui, venait d'exprimer avec gratitude « l'émotion du fils adopté, du fils qui a été deux fois adopté » (*Discours de réception de Félicien Marceau à l'Académie française et réponse d'André Roussin, suivis de Discours prononcés à l'occasion de la remise de l'épée par Claude Mauriac et Félicien Marceau*, Paris, Gallimard, 1977, p. 42-43 et 11). Où l'on voit que « la France » a même le pouvoir de faire venir à elle ses « fils » égarés par l'appareil judiciaire « cruel » d'autres pays.
2. Telle exception relève de la poésie lyrique : la plaquette *France* (Paris, Points et contrepoints, 1949) de Noël Ruet, poète installé à Paris depuis 1947.

plupart du temps produite par une écriture insuffisamment imprégnée des réalités françaises mais non perçue comme telle, voire passant pour plus française que nature, comme certains romans du jeune Simenon. Mais la vraisemblance n'étant pas une condition littéraire *sine qua non*, la majeure partie de la critique n'attache presque aucune importance à un aspect qu'elle ne relève que sporadiquement. Elle n'est pas encline à voir que la France dans certains romans-fleuves de Plisnier est une France plutôt livresque ; elle aime que Marceau exploite allègrement le filon vieille France ; elle crie au génie balzacien lorsque Françoise Mallet-Joris cherche à rendre plus crédible sa France en usant de procédés réalistes plus qu'éprouvés, etc.¹ Et si toutes ces France charrient quelques « scories » belges par trop voyantes, la critique française a tôt fait de les mettre sur le compte d'une nordicité « flamande » de bon aloi.

Mais ce corpus se distingue encore de la littérature franco-française en ce qu'il nécessite de prendre en compte simultanément les deux espaces littéraires concernés, c'est-à-dire deux espaces qui exercent des effets de censure plus ou moins indirects sur l'écriture, la plus « libérée » soit-elle². Mallet-Joris, par exemple, surtout dans la première phase de sa carrière, se définit comme une Flamande bilingue issue de la bourgeoisie francophone d'Anvers, ce qui lui permet d'éviter d'entrer dans le débat identitaire belge, tout en se rangeant en tant que Belge naturalisée Française du côté de la culture « française », et donc française. Si ses livres sont des contributions conformes à une certaine tradition du roman français, ils constituent en même temps des oppositions en acte à l'homogénéisation linguistique de la Flandre belge amorcée l'année même de sa naissance³. Mais la romancière énonce l'une et l'autre prises de position sur un mode discret et, surtout la seconde, à caractère politique, sans la moindre revendication, y compris sur un plan moral où ses (premiers) romans semblent pourtant défendre des thèses osées. L'ensemble de ces options renvoie à une écriture travaillée notamment par l'antinomie qui poussera ce futur membre de l'Académie Goncourt à finalement

1. Voir, entre autres, Charles PLISNIER, *Mariages*, Paris, Corrèa, 1936 ; Félicien MARCEAU, *Les Élans du cœur*, Paris, Gallimard, 1955 ; Françoise MALLET-JORIS, *L'Empire céleste*, Paris, Julliard, 1958. Ces trois livres ont été couronnés respectivement par le prix Goncourt 1937, le prix Interallié 1955 et le prix Femina 1958. Dans *Mariages*, Charles Plisnier, avocat de la cause panfrançaise, étend la France jusqu'à la frontière linguistique de son pays, ce que le jury Goncourt ne pouvait que porter à son crédit (voir Paul DIRKX, « 2 décembre 1937. Charles Plisnier remporte le prix Goncourt. Création et séduction », in Jean-Pierre BERTRAND, Michel BIRON, Benoît DENIS et Rainier GRUTMAN (s.l.d.d.), *Histoire de la littérature belge 1830-2000*, Paris, Fayard, 2003, p. 391-400).
2. Voir Pierre BOURDIEU, *L'Ontologie politique de Martin Heidegger*, Paris, Éd. du Seuil, 1988, p. 83-100.
3. En 1930 fut en effet votée la loi d'homogénéité linguistique de la Flandre et de la Wallonie et posé le premier jalon de la néerlandisation de la vie culturelle au nord de la « frontière linguistique », à savoir la défrancisation de l'université de l'État à Gand.

reprendre sa nationalité d'origine, tout en continuant de ménager la chèvre française et le chou belge.

L'autocensure relative se relâchera après les deux décennies d'après-guerre qui, suite au traumatisme de l'Occupation et en plein déclin de l'Empire, ont vu renaître l'« esprit » ou le « génie français » et redoubler le « rayonnement » et la « mission civilisatrice » de « la France ». Les œuvres d'Hubert Juin dans les années soixante ou de Conrad Detrez dans la décennie suivante n'hésitent plus à mettre en scène la Belgique dans son épaisseur sociohistorique, en lien avec des problématiques d'ordre « universel ». Dans de très nombreux autres cas, « la France » et « la Belgique » se complètent *in absentia*, l'une étant toujours sous-jacente à l'autre.

Mais on aurait tort de ne poser la question du mythe structural de « la France » qu'en termes de présence de tel ou tel élément du « décor », selon une option prise trop volontiers par la critique littéraire et savante, quand elle interroge les spécificités d'une littérature « belge ». Ce serait se leurrer sur la complexité de l'écriture littéraire et succomber aux sirènes de la théorie du reflet. L'antinomie est un rapport de force incorporé qui, par hypothèse, affecte et en même temps dynamise toutes les strates textuelles, stylistiques, narratives, etc. Pour ce qui est de la prose, ce sont peut-être moins les coordonnées diégétiques que, par exemple, certaines caractéristiques des personnages qui révèlent l'impact de l'antinomie. Celle-ci mettant en jeu le statut de l'écrivain comme écrivain (« français »), quel que soit par ailleurs son degré de reconnaissance, force est d'observer la récurrence dans les textes de personnages déclassés ou sans statut, de sans-grade en quête d'identité sociale, de sans-patrie ou de sans-parti, la plupart du temps des artistes ou des écrivains en proie au doute. On pense à un certain Plume (le bien nommé, qui souhaite au passage la destruction de la Belgique¹) ainsi qu'à de nombreux personnages de Plisnier ou de Simenon, au moins depuis *Le Pendu de Saint-Pholien* (1931), et y compris le personnage de Maignet lui-même. Mais il y a aussi le Magis de Félicien Marceau (*L'Œuf*, 1957), le personnage autobiographique de *Barney* (1948) chez Béatrix Beck, des personnages de Mallet-Joris, Rolin (dès *Les Marais* en 1942), Alain Bosquet (*Un besoin de malheur* en 1963, *La Confession mexicaine* en 1965, etc.), Jacques Sternberg (l'idéaltype en est *L'Employé*, 1958), Henry Bauchau (*Œdipe sur la route*, 1990, etc.), François Weyergans (*Macaire le Copte* en 1981, *Je suis écrivain* en 1989, *Trois jours chez ma mère* en 2005, etc.), Jean-Philippe Toussaint (*La Salle de bains* en 1985, etc.), Amélie Nothomb (*Hygiène de l'assassin* en 1992, etc.), Yun Sun Limet (*Amsterdam*, 2006 ; 1993, 2009), etc. Nothomb, à travers ses innombrables mises en scène de soi dans la presse littéraire écrite et audiovisuelle comme dans ses romans, va jusqu'à jouer et

1. Henri MICHAUX, « En marge de "Plume". Textes d'"Un certain Plume" (1930) non repris en 1938 », *Cœuvres complètes I*, Paris, Gallimard, p. 667-690, p. 675.

se jouer à sa manière aigre-douce de l'image de l'écrivain-belge-en-France. Autant elle ne cache pas qu'elle est la fille d'un ambassadeur belge, autant elle prend avec sa biographie quelques libertés qui confortent le mythe personnel belgo-japonais qu'elle construit à travers ses entretiens¹. Et aussi à travers ses romans, où le déracinement est un thème central et où l'antinomie devient un procédé rhétorique². Toute l'œuvre apparaît comme la thématization d'une problématique identitaire dont l'origine structurale et notamment le fondement antinomique sont à peine voilés par une écriture et un métadiscours parfois déroutants. C'est dire en tout cas que le mythe Nothomb mériterait d'être analysé à l'aune du complexe mythologique « France-Belgique ». Mais la même remarque vaut pour tous ses confrères belges venus en France.

Quant à la poésie, les effets de l'antinomie y sont – peut-être – moins aisément décelables, mais rien n'empêche de faire l'hypothèse que, comme les prosateurs, les poètes ont eu à s'insérer dans les milieux littéraires français (parisiens) en y rencontrant eux aussi des problèmes d'écriture plus ou moins contraignants, motivants ou non, stimulants ou repoussants, et en ayant à s'y adapter de manière positive ou négative. Enfin, il semblerait d'ores et déjà que le retour du refoulé « belge » soit favorisé par le retour à peu près parallèle du refoulé auctorial qui caractérise une bonne partie de la littérature hexagonale à partir des années quatre-vingt. Indice supplémentaire peut-être de la domination littéraire française.

En guise de conclusion

On conclura, certes prudemment, que la disposition à (se) raconter des histoires antinomiques au sujet de la réalité hexagonale et, plus souterrainement, en rapport avec la réalité littéraire hexagonale, non seulement convoque et en même temps recrée inlassablement « la France » en tant que mythe structural, mais concourt en outre à façonner les textes au plus profond de leur texture. Tout donne à penser que « la France » est un des principes structurants majeurs de la *doxa* politico-littéraire franco-universaliste, qui elle-même est au fondement du fonctionnement littéraire en langue « française ». La langue « française », matériau et enjeu des pratiques légitimes dans ce domaine, est le lieu de concaténation de la *doxa* avec laquelle se débat tout écrivain plus ou moins animé par l'idéal qui embrase le champ littéraire à partir des années 1840-1850. C'est sous ce rapport que l'opposition entre

1. Amélie s'appelle en réalité Fabienne Nothomb et n'est pas née en 1967 à Kobe au Japon, comme elle le répète, mais un an plus tôt, à Etterbeek dans l'agglomération bruxelloise. Elle n'a donc pas mis pour la première fois le pied sur le sol belge à l'âge de dix-sept ans, comme le veut sa légende.
2. La titulature en est tout un programme : *Hygiène de l'assassin*, *Le Sabotage amoureux*, *Métaphysique des tubes*, *Cosmétique de l'ennemi*, etc.

« texte » et « contexte » apparaît comme la moins dotée de pertinence analytique. Elle interdit ainsi de voir que l'éventuelle impression selon laquelle tout ce que contient la présente contribution ne concernerait finalement guère l'essentiel, à savoir les textes, alors qu'il s'est agi d'un bout à l'autre de textualité et de conditions d'engendrement de textes, participe de cette coupure et de l'illusion bien fondée d'un au-delà « textuel » hors d'atteinte « contextuelle ».

Sans doute le transcendantalisme textualiste est-il une « raison » supplémentaire qui explique pourquoi les écrivains dominés, belges surtout, n'ont guère produit d'analyses littéraires¹ de la domination littéraire, c'est-à-dire d'une restriction ni textuelle, ni contextuelle, mais pratique, scripturale de leur liberté d'expression littéraire. Et peut-être même le textualisme constitue-t-il le facteur de résistance potentiellement le plus agissant, car le plus profondément ancré dans la pratique littéraire.

1. Voir le début de ce texte et notamment la note 11.